

Moins d'artisans, des professions libérales en plein essor

Magali Beffy (*)

Les non-salariés connaissent un certain « renouveau » après des années quatre-vingt-dix difficiles. Aujourd'hui 1 900 000 hors agriculteurs et hors aides familiaux, ils étaient presque 2 000 000 en 1990. Cette tendance cache une forte hétérogénéité des évolutions entre professions, en défaveur des artisans et des commerçants. En revanche, la période 1990-2005 profite aux professions libérales et aux professions intermédiaires de la santé et du travail social.

Les artisans n'en restent pas moins les plus nombreux parmi les non-salariés masculins : artisans maçons, plombiers, menuisiers, boulangers...

Le développement des services au détriment de l'industrie a permis la création de nombreuses petites entreprises, ce qui explique la part également significative des indépendants divers prestataires de services (entrepreneurs de pompes funèbres, conseillers...).

Cette population prend de l'âge : près de quatre non-salariés sur dix ont aujourd'hui plus de 50 ans, ils n'étaient que trois sur dix en 1990. Elle est aussi de plus en plus diplômée. Par ailleurs, être enfant d'un père à son compte augmente la probabilité d'être soi-même non salarié.

Neuf non-salariés sur dix ont une entreprise de moins de dix salariés et un sur deux n'emploie aucun salarié. Dans au moins six cas sur dix, l'entreprise existe depuis cinq ans ou plus. Enfin, plus de sept non-salariés sur dix exercent dans le tertiaire.

L'entrée dans le non-salariat est fortement corrélée à la situation professionnelle antérieure. Un chômeur a trois fois plus de chances de devenir non-salarié non agricole qu'une personne qui travaille et huit fois plus de chances qu'un inactif.

Le non-salariat a un rôle potentiel de création d'emplois. Il permet aussi à de nombreuses personnes sans emploi de sortir du chômage. Cette forme d'emploi a donc un rôle central dans notre environnement économique et social. Mais que recouvre le terme de non-salariés ? Indépendants, employeurs, aides familiaux, travailleurs à leur compte, salariés chefs d'entreprise, toutes ces dénominations existent pour désigner les non-salariés qui n'en restent pas moins délicats à définir (*encadré 1*). Le champ et

(*) Insee, Division « Emploi ».

Encadré 1

Les non-salariés dans les différentes sources

L'Insee publie chaque année au printemps une estimation de l'emploi non salarié sur la base des données administratives (*estimations annuelles d'emploi*). Ce sont ces estimations qui font référence pour la mesure et pour l'évolution des effectifs salariés et non-salariés.

L'enquête Emploi a été choisie ici afin de mener une étude structurelle que les estimations annuelles d'emploi ainsi que certaines des autres sources ne permettent pas. Le champ d'étude choisi concerne les non-salariés qui ne sont pas aides familiaux ou agriculteurs. Les salariés chefs d'entreprise sont en revanche compris dans le champ. Les chiffres donnés dans le corps du texte peuvent en cela différer des estimations annuelles de l'emploi non salarié (*figure a*).

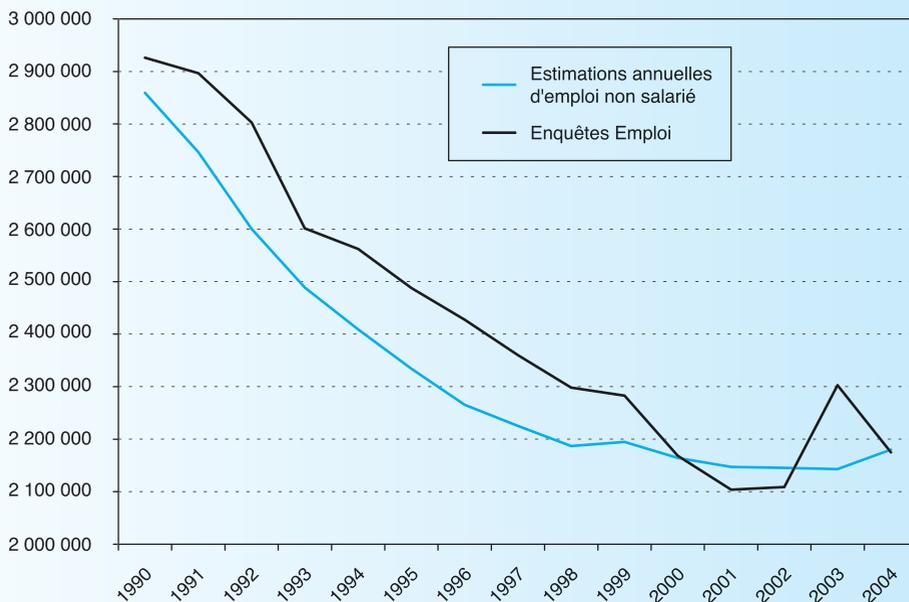
Les non-salariés dans l'enquête Emploi

Avant 1990, l'enquête Emploi considérait comme salariées les personnes qui se déclaraient

comme telles à la question « Êtes-vous salarié ou à votre compte ? », même si elles étaient salariées chefs de leur propre entreprise (et donc en fait non salariées). On pourrait, pour traiter de manière homogène les années 1982 à 2005, vouloir créer une série de non-salariés de 1982 à 1989 sans les salariés chefs de leur propre entreprise. Mais il était en fait impossible avant 1990 de repérer au sein des personnes à leur compte, celles qui étaient salariées chefs de leur entreprise.

À compter de 1990, davantage de renseignements sont demandés sur le statut des enquêtés, que ceux-ci se déclarent à leur compte ou salariés. S'ils sont salariés, on leur demande de préciser s'ils sont salariés chefs de leur entreprise. S'ils sont à leur compte, on leur demande s'ils sont dirigeants salariés de leur entreprise. À partir de 1990, on peut donc reclasser tous les salariés chefs de leur entreprise comme non-salariés.

a – Comparaison des effectifs de non-salariés à travers deux sources : l'enquête Emploi et les estimations annuelles d'emploi non salarié



Champ : les non-salariés y compris agriculteurs et aides familiaux, mais hors salariés chefs d'entreprise.
Sources : Insee, enquêtes Emploi 1990 à 2004 et estimations annuelles d'emploi non salarié.

Encadré 1 (fin)

Au final, à compter de 1990, l'enquête Emploi classe comme non salariée toute personne qui aide un membre de sa famille sans être salariée et toute personne qui se déclare à son compte ou salariée chef de sa propre entreprise. Le statut est ensuite redressé par la profession. Parmi ces non-salariés, on peut distinguer les aides familiaux, les employeurs et les indépendants. Les aides familiaux désignent les personnes qui aident un membre de leur famille sans être rémunérées. Les employeurs désignent les

chefs d'entreprise de dix salariés ou plus et les personnes dont l'établissement emploie deux salariés ou plus. Les autres non-salariés sont qualifiés d'indépendants.

Comparaison entre les différentes sources

Il faut noter que selon les sources, les définitions des non-salariés divergent et rendent difficile les comparaisons (*figure b*).

b – Définition et champ des non-salariés dans différentes sources

	Indépendants	Employeurs	Aides familiaux
Recensement de la population	Personnes se déclarant « indépendant ou à son compte », à l'exclusion de ceux qui emploient des salariés.	Personnes se déclarant « chef d'entreprise salarié » + personnes se déclarant « indépendant ou à son compte » et qui emploient au moins un salarié.	Personnes se déclarant « aide familiale non salariée ».
Estimations annuelles d'emploi	Pas de distinction de statut. Le champ est le même que pour le recensement de la population avec exclusion des personnes se déclarant « chef d'entreprise salarié (PDG, gérant minoritaire de SARL, co-gérant) ».		
Enquête Emploi	Personnes se déclarant « à son compte ou salarié chef d'entreprise » (avec vérification de la cohérence avec la profession et exclusion des « chefs d'entreprises de plus de dix salariés » – CSP 23 – et des personnes travaillant dans un établissement employant au moins un salarié). Il existe par ailleurs une possibilité de repérer les personnes se déclarant dirigeant salarié, gérant majoritaire, gérant libre, gérant minoritaire ou associé.	Au sein des personnes se déclarant « à son compte ou salarié chef d'entreprise » (avec vérification de la cohérence avec la profession) : « chefs d'entreprises de plus de dix salariés » (CSP 23) et personnes travaillant dans un établissement employant au moins un salarié. Il existe par ailleurs une possibilité de repérer les personnes se déclarant dirigeant salarié, gérant majoritaire, gérant libre, gérant minoritaire ou associé.	Personnes se déclarant aide familiale non salariée.
Mutualité sociale agricole (MSA)	Exhaustif sur le champ de l'agriculture. Pas de distinction indépendants / employeurs / aides familiaux.		
Caisse nationale d'assurance vieillesse des artisans (Cancava)	Non exhaustif (actifs exonérés de cotisation exclus des fichiers + la cotisation à la Cancava n'est pas obligatoire).		« Ayants droits » non assurés exclus des données transmises à l'Insee.
Caisse nationale d'assurance maladie des professions indépendantes (Canam)	Exhaustif.		« Ayants droits » non assurés exclus des données transmises à l'Insee.
Répertoire Sirène	Entreprises « personnes physiques » (catégorie juridique 1). Les non-salariés chefs de SARL, SA, etc. sont donc exclus.		Exclus

Note : ce tableau est extrait d'une note interne de l'Insee.

Encadré 2

L'enquête Emploi

Jusqu'en 2002, l'enquête Emploi était réalisée en mars de chaque année (sauf les années de recensement), auprès d'un échantillon de 75 000 ménages (soit environ 150 000 personnes). Cet échantillon était renouvelé par tiers chaque année. Tous les individus de 15 ans ou plus appartenant ou rattachés à des ménages ordinaires étaient couverts par le champ de l'enquête. Les personnes étaient interrogées une fois par an pendant trois années successives.

À compter de 2002, l'enquête Emploi devient une enquête trimestrielle et sa collecte a lieu en continu sur toutes les semaines de l'année [15]. Chaque trimestre, environ 35 000 ménages (soit 75 000 personnes de 15 ans ou plus) sont interrogés ce qui fait que chaque année, environ 54 000 ménages (soit 115 000 personnes

différentes) répondent à l'enquête. Les personnes sont interrogées chaque trimestre durant six trimestres consécutifs.

Le passage de l'enquête Emploi annuelle à l'enquête Emploi en continu entraîne une rupture de série en 2002. Les séries doivent donc être interprétées avec précaution.

Dans les deux cas, il s'agit d'enquêtes par sondage. Les estimations qu'elles fournissent approchent donc la réalité avec une certaine marge d'erreur. L'enquête Emploi en continu fournit une estimation du nombre de non-salariés avec un écart type d'environ 46 000 personnes. Ce sont d'ailleurs les estimations annuelles d'emploi qui font référence pour une lecture en niveau, l'enquête Emploi étant privilégiée pour une analyse structurelle.

les concepts retenus dépendent en fait des sources considérées : enquêtes auprès des ménages (enquête Emploi), répertoire des entreprises et établissements (Sirène), fichiers administratifs (de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale – AcoSS – par exemple)... Et les passerelles entre les différentes définitions ne sont pas toujours évidentes. L'hétérogénéité des non-salariés y contribue : du médecin généraliste à l'artisan plombier, du prestataire de services au commerçant de quartier, les professions sont diverses et variées, de caractéristiques différentes tant au niveau des diplômes, de l'âge, du parcours professionnel qu'au niveau des revenus [16], des conditions de travail et d'installation.

Pour cette étude, les données utilisées sont celles des enquêtes Emploi 1990 à 2005 (*encadré 2*). Dans ces sources, les personnes non salariées recouvrent les indépendants et les employeurs, les aides familiaux ainsi que les salariés chefs d'entreprises. Dans la suite, les agriculteurs ainsi que les aides familiaux sont différenciés des autres non-salariés, dénommés non-salariés non agricoles.

Depuis 1990, un nombre de non-salariés en nette diminution...

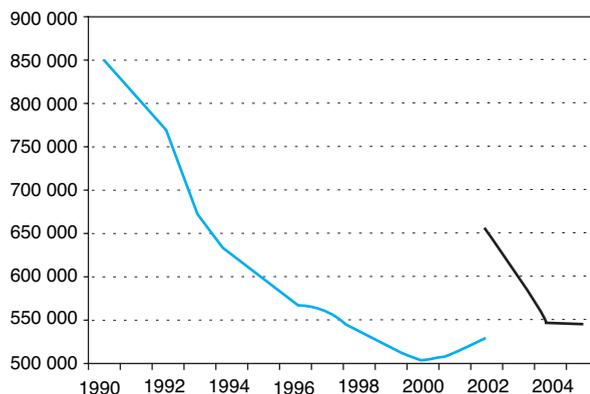
Le nombre de non-salariés agricoles (hors aides familiaux), mesuré à l'aide de l'enquête Emploi (*encadré 1*), poursuit sa diminution de 1990 à 2005, baisse observée depuis les années soixante-dix. Au nombre de 851 000 en 1990, les exploitants agricoles ne sont plus aujourd'hui que 548 000 (*figure 1*). Cette forte réduction s'explique d'une part par une désaffectation pour le travail de la terre, qui peut tenir aux difficultés inhérentes à ce type de métier (durée du travail, incertitudes sur les récoltes et les prix de vente, etc.).

D'autre part, l'agriculture est devenue plus moderne et performante, les exploitations sont plus grandes et plus concentrées : l'agriculture ne nécessite donc plus autant d'exploitants pour produire [21]. La productivité horaire du travail dans l'agriculture a par exemple augmenté de 5,4 % de 1991 à 2004.

S'agissant des non-salariés non agricoles hors aides familiaux, objet principal de cette étude, ils étaient près de deux millions en 1990, soit 8 % de la population active (*figure 2, encadré 1*). Les trois années 1990, 1991 et 1992 constituent des points hauts pour le non-salariat après une période d'augmentation des effectifs dans les années quatre-vingt, période où les services, secteur comprenant de nombreuses petites entreprises, se sont développés au détriment de l'industrie, beaucoup plus concentrée [2, 18, 19]. Puis, au cours des années quatre-vingt-dix, les effectifs non salariés non agricoles diminuent pour atteindre en 2002 un point bas d'environ 1 800 000. Cette tendance semble toutefois s'être inversée au début des années 2000 : en 2005, les non-salariés seraient un peu plus de 1 900 000, soit 7 % de la population active. Les publications de l'Acoss, utilisant les déclarations Urssaf des indépendants, vont aussi dans le sens d'un regain du non-salariat depuis 2001 [1].

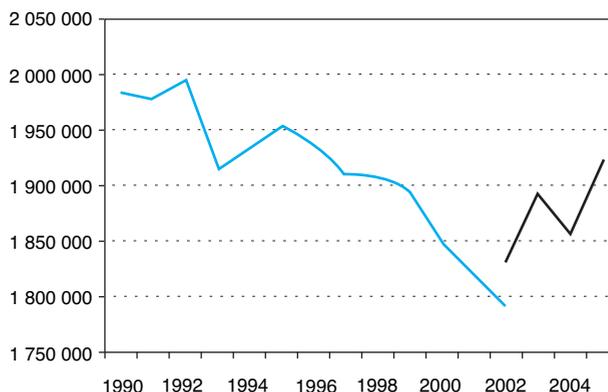
1 – Évolution du nombre de non-salariés agricoles (hors aides familiaux)

Note : deux points coexistent pour 2002 en raison du passage à l'enquête Emploi en continu (*encadré 2*).
 Champ : les exploitants agricoles non-salariés hors aides familiaux.
 Source : Insee, enquêtes Emploi 1990 à 2005.



2 – Évolution du nombre de non-salariés non agricoles (hors aides familiaux)

Note : deux points coexistent pour 2002 en raison du passage à l'enquête Emploi en continu (*encadré 2*).
 Champ : les non-salariés hors agriculteurs et aides familiaux.
 Source : Insee, enquêtes Emploi 1990 à 2005.



... mais avec des évolutions contrastées selon les groupes professionnels...

Malgré une tendance générale à la baisse, les évolutions entre les différents groupes professionnels sont contrastées. D'un côté se positionnent les artisans et les commerçants, qui déclinent tant en effectifs qu'en part au sein des non-salariés. Les artisans sont 650 000 en 2005 (34 % des non-salariés), contre 750 000 (38 %) en 1990. Les commerçants, de 675 000 en 1990, sont passés à 600 000 aujourd'hui. De l'autre, les chefs d'entreprises de dix salariés ou plus ont des effectifs stables, 125 000 environ, et les professions libérales (médecins, pharmaciens...) sont de plus en plus nombreuses, passant de 250 000 en 1990 à plus de 310 000 en 2005. La plus forte progression est enregistrée par les professions intermédiaires de la santé et du travail social (infirmiers, sages-femmes...), dont les effectifs augmentent de plus de 50 % entre 1990 et 2005. Se qualifier dans un métier de l'artisanat nécessite un choix précoce d'orientation, qui n'a pas été valorisé au début des années quatre-vingt-dix. L'apprentissage et la formation sont en effet des préalables à l'exercice d'un tel métier, et ce type de parcours a été de moins en moins choisi par les jeunes écoliers, car souvent mal considéré. Selon l'enquête Formation et qualification professionnelle (FQP), 17,5 % des jeunes qui ont terminé leurs études initiales entre 1998 et 2003 étaient titulaires d'un BEP ou d'un CAP. Ils étaient 24,5 % à sortir avec l'un ou l'autre de ces diplômes entre 1993 et 1998. À l'inverse des métiers de l'artisanat, les professions libérales et celles de la santé et du travail social se sont développées. Le vieillissement de la population, et de ce fait, les besoins croissants en personnels de santé, en seraient à l'origine [5]. L'évolution des *numerus clausus* et quotas l'a sans doute permis. À titre d'exemple, de 1990 à 2005, le quota pour les infirmières est passé de 14 576 à 30 000.

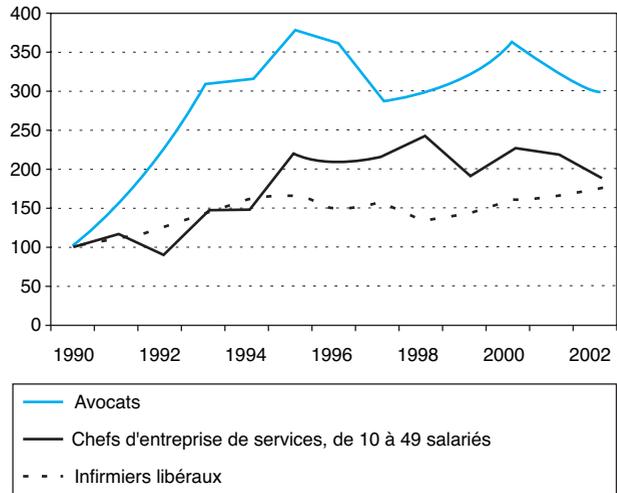
... et les métiers

Par ailleurs, certaines professions ont fortement évolué au cours des quinze dernières années dans le monde non salarié (*figures 3 et 4*). Les professions les plus touchées par la baisse de leurs effectifs sont les petits détaillants en alimentation générale, en produits de luxe mais aussi en bricolage, bazar et quincaillerie ainsi qu'en équipement de la personne (habillement...) et articles de sport. Leur nombre baisse de plus de moitié en quinze ans. Cette diminution reflète le développement des moyennes et grandes surfaces, qui depuis quarante ans, « captent de plus en plus de parts de marché » [10]. Le commerce de proximité souffre de cette concurrence : les consommateurs peuvent faire leurs achats dans une seule et même structure, et profiter d'une large palette de produits et de prix attractifs. Citons deux exemples : les petits détaillants en équipement de la personne étaient près de 80 000 en 1990, ils ne sont plus en 2002 que 20 000. Dans le même temps, les petits détaillants en alimentation générale ont chuté de 30 000 à moins de 15 000. À l'inverse, certaines professions se sont développées entre 1990 et 2002 : le nombre d'avocats a triplé sur cette période ; les infirmiers libéraux sont presque deux fois plus nombreux qu'il y a quinze ans. Des évolutions très précises pour chaque groupe de métiers sont disponibles dans « Familles professionnelles, vingt ans de métiers » [9]. La faiblesse des effectifs non salariés non agricoles par année dans l'échantillon des enquêtes Emploi rend toutefois fragile l'analyse de l'évolution année par année des professions. Le changement de nomenclature d'activité économique en 1993 complique encore cet exercice.

3 – Les professions qui gagnent en effectifs

Évolution en base 100 en 1990

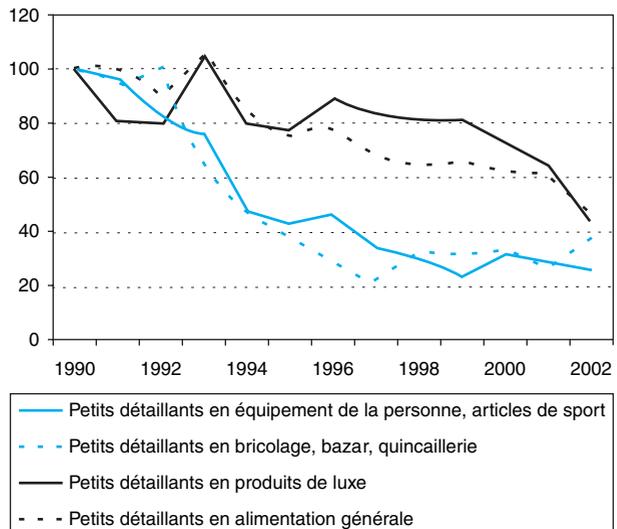
Note : il n'y a pas de correspondance parfaite entre les nomenclatures de 1982 et de 2003 au sens où certaines professions de 1982 ont été regroupées en nomenclature 2003 alors que d'autres, en revanche, ont été éclatées.
 Champ : les non-salariés, hors agriculteurs et aides familiaux.
 Source : Insee, enquêtes Emploi 1990 à 2002.



4 – Les professions qui perdent en effectifs

Évolution en base 100 en 1990

Note : il n'y a pas de correspondance parfaite entre les nomenclatures de 1982 et de 2003 au sens où certaines professions de 1982 ont été regroupées en nomenclature 2003 alors que d'autres, en revanche, ont été éclatées.
 Champ : les non-salariés, hors agriculteurs et aides familiaux.
 Source : Insee, enquêtes Emploi 1990 à 2002.



Des professions traditionnellement masculines...

Les non-salariés constituent une population variée. Bien que l'artisanat soit moins présent aujourd'hui qu'il ne l'était hier, les professions masculines non salariées les plus courantes restent des métiers de l'artisanat : artisans maçons, plombiers, mécaniciens, menuisiers, peintres, électriciens, boulangers (figure 5). Les médecins, généralistes ou spécialistes, représentants des professions libérales et des professions de la santé, sont aussi parmi les quinze professions non salariées les plus nombreuses sur ces quinze dernières années. Ont aussi un poids important les indépendants divers prestataires de

5 – Les quinze professions les plus représentées parmi les non-salariés de 2003 à 2005...

... chez les hommes

	Part dans les non-salariés, en %
Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment	5,4
Artisans maçons	5,0
Autres indépendants, divers prestataires de service, de 0 à 9 salariés	4,9
Exploitants de petit restaurant, café-restaurant de 0 à 2 salariés	4,2
Médecins libéraux généralistes	3,4
Artisans plombiers, chauffagistes	2,9
Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois	2,6
Artisans boulangers, pâtisseries, de 0 à 9 salariés	2,3
Artisans mécaniciens, réparateurs d'automobiles	2,3
Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés	2,3
Détaillants en habillement et articles de sport, de 0 à 9 salariés	2,2
Petits et moyens détaillants en alimentation spécialisée, de 0 à 9 salariés	2,2
Artisans électriciens du bâtiment	2,0
Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés	2,0
Masseurs kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux	1,8

... chez les femmes

	Part dans les non-salariées, en %
Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens de 0 à 9 salariés	9,5
Infirmiers libéraux	7,8
Détaillants en habillement et articles de sport, de 0 à 9 salariés	6,5
Exploitants de petit restaurant, café-restaurant de 0 à 2 salariés	5,4
Autres indépendants divers prestataires de service, de 0 à 9 salariés	4,9
Médecins libéraux généralistes	4,0
Autres spécialistes de la rééducation, libéraux	3,6
Petits et moyens détaillants en alimentation spécialisée, de 0 à 9 salariés	3,1
Pharmaciens libéraux	2,7
Exploitants de petit café, débit de boisson de 0 à 2 salariés	2,5
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux	2,2
Médecins libéraux spécialistes	2,1
Exploitants de petit hôtel, hôtel-restaurant de 0 à 2 salariés	2,0
Détaillants en biens culturels de 0 à 9 salariés	1,9
Avocats	1,8

Note : il n'y a pas de correspondance entre les nomenclatures de 1982 et de 2003 au sens où certaines professions de 1982 ont été regroupées en nomenclature 2003 alors que d'autres, en revanche, ont été éclatées.

Champ : les non-salariés hors aides familiaux et agriculteurs.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003 à 2005.

service qui dirigent des petites entreprises de moins de dix salariés. Enfin, figurent également les patrons de petit café ou de petit restaurant ainsi que d'autres professions comme celles de chefs d'entreprise moyenne de l'industrie ou des transports.

... et d'autres, plus féminines

Certaines des professions détaillées ci-dessus sont traditionnellement masculines (maçons, électriciens...). De ce fait, les professions non salariées féminines diffèrent de celles de leurs homologues masculins. Certes se retrouvent parmi les quinze professions les plus fréquentes, les patrons de petit café ou de petit restaurant et les indépendants divers prestataires de service, mais d'autres professions plus typiquement féminines apparaissent. Dans les métiers de l'artisanat, ce sont celles d'artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens. L'artisanat, de tradition plutôt masculine, est moins représenté chez

les femmes que chez les hommes. En revanche, les professions libérales sont typiques des professions non salariées féminines : médecins libéraux généralistes et spécialistes, infirmières libérales, spécialistes de la rééducation et pharmaciennes, mais aussi avocates tiennent le haut du tableau. Le commerce est lui aussi un secteur d'activité privilégié pour les femmes non salariées : nombre d'entre elles sont des petits ou moyens détaillants en produits divers (produits de luxe, habillement, produits culturels...).

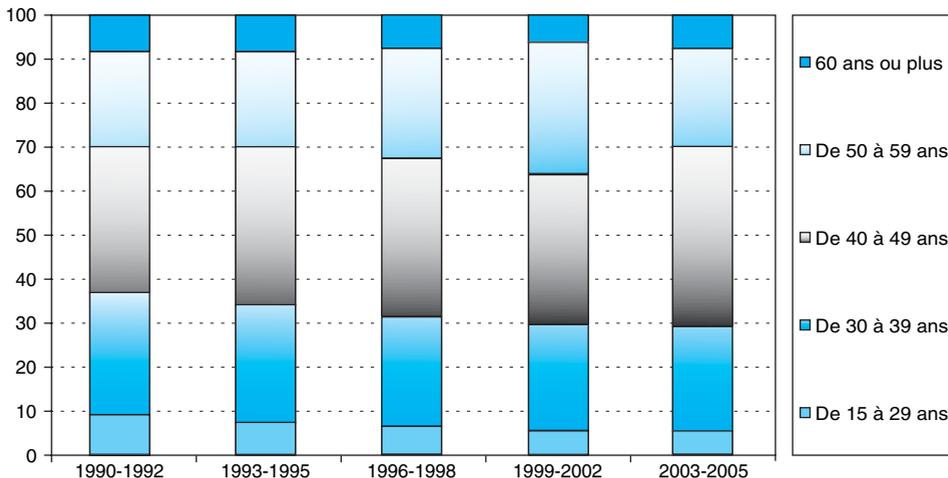
Une population de plus en plus âgée, mais aussi de plus en plus diplômée

La répartition par âge des non-salariés se modifie de 1990 à 2005 (figure 6). Les plus jeunes sont de moins en moins représentés. En 1990, 9 % des non-salariés avaient moins de 29 ans, ils ne sont plus que 5 % quinze ans plus tard. La baisse des jeunes parmi les non-salariés s'explique sans doute par une entrée des jeunes sur le marché du travail toujours plus tardive et une qualification accrue des personnes qui deviennent non salariées. La proportion des 30-39 ans est aussi en baisse constante : elle passe de 28 % à 23 % aujourd'hui. À l'inverse, celle de non-salariés âgés de 50 à 59 ans est en nette augmentation. Les entreprises créées par des personnes plus âgées sont en effet plus pérennes [14]. Quant aux 60 ans ou plus, leur proportion est stable à un niveau faible : un peu plus de 8 % en 1990, 7 % aujourd'hui. La proportion de non-salariés âgés a en fait diminué pendant les années quatre-vingt. Les effets démographiques doivent aussi contribuer à ces évolutions. La population non salariée est donc une population qui vieillit, suivant en cela l'évolution de la structure par âge de la population active.

Sur la période étudiée, les hommes sont toujours largement majoritaires au sein des non-salariés. La part de femmes n'augmente que légèrement : 25 % en 1990, 28 %

6 – Évolution de la répartition des non-salariés par tranche d'âges

En %



Champ : les non-salariés, hors agriculteurs et aides familiaux.

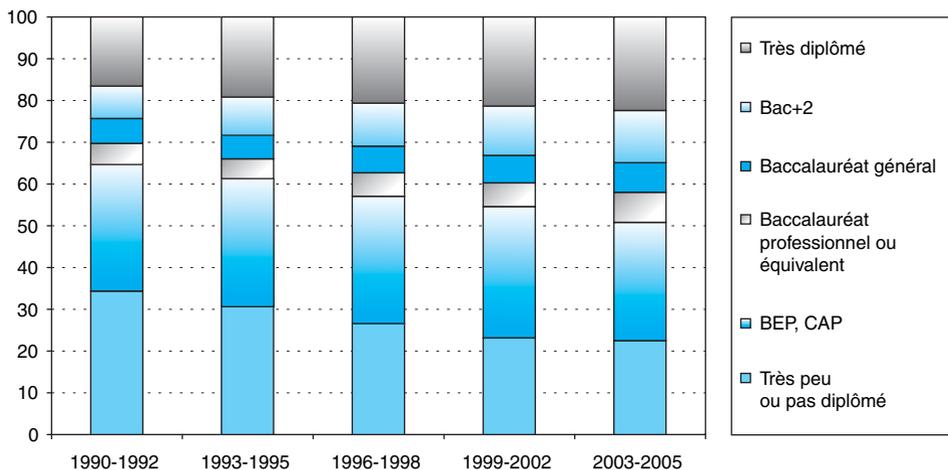
Source : Insee, enquêtes Emploi 1990 à 2005.

aujourd'hui. Cette plus faible proportion de femmes s'explique par une moindre participation au marché du travail, et sans doute, par une aversion au risque plus grande (« Les femmes ont tendance à prendre moins de risques » [3]) et un temps à consacrer à leur activité professionnelle plus limité. Par ailleurs, comme nous l'avons vu, certains métiers, plus propices au non-salariat, sont traditionnellement masculins (maçons...).

La part des non-salariés ayant au moins le niveau bac+2 est en forte progression au cours des quinze dernières années : elle atteint 35 % sur 2003-2005 contre 24 % sur 1990-1992¹ (figure 7 et annexe). En revanche, celle des très peu ou pas diplômés, prédominants il y a quinze ans, est en nette régression sur la même période, passant de 34 % à 22 %. Ces évolutions reflètent sans doute les difficultés qu'ont aujourd'hui les peu diplômés pour trouver un emploi, mais aussi pour trouver un financement afin de monter leur entreprise, malgré les dispositifs d'aide à la création d'entreprise. Elles reflètent aussi l'élévation générale du niveau d'études. La proportion de non-salariés titulaires du baccalauréat, que ce soit le baccalauréat général ou professionnel, reste stable, environ 7 % pour chacun sur 2003-2005. Sur 1990-1992, elle était à peine plus faible. La même stabilité est observée pour la proportion de non-salariés titulaires d'un BEP, d'un CAP ou d'un diplôme équivalent qui atteint aujourd'hui 28 %. Ces diplômes du BEP et du CAP sont toujours les plus fréquents parmi les non-salariés. L'apprentissage et les formations professionnelles restent encore les filières qui ont été le plus suivies par les non-salariés.

7 – Évolution du niveau de diplôme des non-salariés (diplôme le plus élevé obtenu)

En %



Champ : les non-salariés, hors agriculteurs et aides familiaux.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1990 à 2005.

Les non-salariés le sont souvent de père en fils. Transmission d'un savoir-faire, reprise de l'entreprise familiale, de nombreuses conditions sont alors réunies facilitant l'installation à leur compte des enfants de non-salariés. Toutefois cette reproduction sociale est un peu moins fréquente aujourd'hui qu'elle ne l'était hier. Par exemple, 29 % des enfants

1. Des groupements d'années sont utilisés pour faciliter la lecture des résultats ; ils sont aussi nécessaires dans certains cas pour avoir des résultats plus robustes (sur les professions par exemple).

d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprises étaient artisans, commerçants ou chefs d'entreprises en 1993, ils sont 21 % dans ce cas en 2003 [11]. Par ailleurs, la décroissance des effectifs des non salariés, eux-mêmes fils ou filles de non-salariés, est lente mais évidente. En 1990, 45 % des non-salariés avaient un père à leur compte, en 2005, ils sont 38 % dans ce cas.

Le diplôme : un déterminant essentiel du non-salariat

La partie qui suit présente les résultats d'un modèle économétrique qui permet d'identifier certains déterminants du non-salariat ainsi que leur évolution dans le temps (figure 8). Elle complète ce qui précède et permet par exemple de séparer les effets de l'âge et du diplôme qui sont corrélés.

L'effet du diplôme est confirmé : plus le diplôme est élevé, plus la probabilité d'être non salarié est forte. En 2005, un homme de 30 à 39 ans dont le père était salarié a une probabilité de 11,6 % d'être non salarié s'il est très diplômé, mais de l'ordre de 4,9 % s'il est peu ou pas diplômé (figure 8). À sexe, âge et statut du père identiques, l'écart est moindre pour les autres diplômes mais toujours significatif en faveur des plus diplômés. L'étude des *odds ratio*, c'est-à-dire du rapport des chances (encadré 3), montre qu'à âge et statut du père identiques, un homme très diplômé a, en 2005, 2 fois plus de chances relatives d'être non salarié qu'un titulaire d'un baccalauréat professionnel ou technologique. Quant aux peu ou pas diplômés, ils ont 0,8 fois moins de chances relatives d'être non salarié par rapport à un titulaire d'un baccalauréat professionnel ou technologique. De manière équivalente, on peut dire qu'un très diplômé a, en 2005, environ 2,5 fois plus de chances relatives d'être non salarié qu'un faiblement diplômé.

Encadré 3

Les *odds ratio* ou « rapports des chances »

Les *odds ratio* ou « rapports des chances »

sont définis comme : $\frac{p_2}{1-p_2}$ où p_1 désigne la

$$\frac{p_1}{1-p_1}$$

probabilité d'être non salarié dans le groupe de référence et p_2 celle d'être non salarié dans le groupe d'intérêt. Les « rapports des chances » mesurent donc si les personnes dans le groupe d'intérêt ont une probabilité plus forte d'être non salariées plutôt que de ne pas l'être que les personnes du groupe de référence (dans ce

cas le rapport des chances est supérieur à 1), et l'ampleur de cet avantage. Par exemple, pour des personnes âgées de 30 à 39 ans, titulaires d'un baccalauréat professionnel et dont le père était salarié, les femmes (groupe d'intérêt) ont 0,4 fois moins de chances en 1990 d'être non salariées plutôt que ne pas l'être que les hommes (groupe de référence). Par commodité d'écriture, il sera écrit dans le corps du texte « les femmes ont 0,4 fois moins de chances relatives que les hommes d'être non salariées » ou « les femmes ont 0,4 fois moins de chances que les hommes d'être non salariées ».

L'âge constitue aussi un facteur explicatif important du non-salariat. En 2005, un homme titulaire d'un baccalauréat professionnel ou technologique et dont le père était salarié a une probabilité de 12,4 % d'être non salarié s'il est âgé de 50 ans ou plus et de 2,2 % seulement s'il est âgé de moins de 30 ans. À diplôme et statut du père identiques, un homme âgé de 50 ans ou plus a ainsi 2,1 fois plus de chances relatives d'être non salarié qu'un homme âgé de 30 à 39 ans, et plus de 6 fois plus de chances qu'un homme âgé de

moins de 30 ans. L'âge du créateur est en effet un facteur discriminant pour la survie de l'entreprise [13, 14] : les plus jeunes ont moins de chances de l'assurer que les plus âgés. De ce fait, la probabilité de rester en activité, et donc d'être non salarié, est plus élevée pour les plus âgés.

Enfin, la probabilité d'être non salarié est toujours plus élevée lorsque le père est déjà non salarié. La transmission de l'entreprise familiale joue alors à plein. À diplôme et âge identiques, un homme de père non salarié a 1,8 fois plus de chances relatives d'être non salarié qu'un homme dont le père est salarié.

Enfin, les chances relatives d'être non salarié non agricole ne se modifient pas au cours des quinze dernières années : en 1990, une femme a 0,4 fois moins de chances relatives d'être non salariée qu'un homme ; en 2005, ce rapport des chances est identique.

8 – Probabilité d'être non salarié non agricole

En %

	1990	1991	1993	1995	1997	1999	2001	2003	2005
<i>Référence</i>	9,3	8,6	7,2	7,9	7,4	7,5	7,0	7,3	6,3
Femmes	4,1	4,0	3,0	3,6	3,2	3,2	3,2	3,3	2,8
Peu ou pas diplômés	6,6	6,5	6,2	5,9	5,3	5,5	4,6	4,9	4,9
CAP-BEP	9,7	9,5	8,6	8,2	7,7	7,8	6,9	6,5	6,6
Baccalauréat général	9,7	9,4	8,7	8,3	8,0	8,1	6,4	6,4	8,4
Bac + 2	10,2	9,8	10,1	10,1	9,5	9,0	8,3	8,6	8,0
Très diplômés	15,2	15,5	14,4	15,0	13,3	13,5	11,4	12,6	11,6
Moins de 30 ans	3,9	3,7	2,7	2,9	2,9	2,7	2,4	2,3	2,2
40-49 ans	12,7	11,5	10,2	11,5	10,9	10,6	10,1	10,1	9,3
50 ans ou plus	16,1	14,5	13,1	14,3	14,0	13,9	13,1	14,1	12,4
Père non salarié	15,5	14,8	12,8	14,0	13,7	13,6	13,0	13,3	10,9

Note : les probabilités sont recalculées à partir des résultats d'un modèle qualitatif qui mesure le lien entre d'une part, les différentes caractéristiques des personnes et les années et d'autre part, la probabilité d'être non salarié. Plus précisément, le modèle comporte comme variables explicatives de la probabilité d'être non salarié : des indicatrices de chaque année, le sexe, le diplôme, l'âge et le statut du père, ainsi que les croisements de ces variables avec les indicatrices d'années. Faute de place et à l'exception de 1990, les années paires ne sont pas présentées.

Lecture : la situation de « référence » (en italique) correspond à un homme de 30 à 39 ans, titulaire d'un baccalauréat professionnel ou technologique et dont le père était salarié. En 1990, la probabilité qu'un individu dans cette situation de référence soit non salarié est de 9,3 %. La probabilité qu'une femme soit non salariée est de 4,1 % en 1990, toutes les autres caractéristiques prises en compte dans le modèle étant identiques et égales à la situation de référence.

Champ : les actifs occupés.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1990 à 2005.

De plus en plus de conjoints salariés

Au sein des couples dont l'un des deux membres est non salarié non agricole, les conjoints de non-salariés sont de plus en plus souvent eux-mêmes actifs, c'est-à-dire en emploi ou au chômage : sur 1990-1992, 75 % sont actifs, sur 2003-2005, 80 % le sont (figure 9). Cette augmentation n'est en rien due à une plus forte proportion de conjoints aides familiaux. La proportion de conjoints actifs qui aident leur conjoint non salarié diminue fortement, passant de 22 % sur 1990-1992 à 11 % sur 2003-2005. Elle était d'environ un tiers en 1982. Les conjoints ne s'investissent plus autant dans l'entreprise familiale. Les femmes notamment participent aujourd'hui davantage au marché du travail, mais plus souvent comme salariées. Le taux d'activité du conjoint dépend en outre

9 – Situation vis-à-vis de l'activité des conjoints de non-salariés

En %

	1990-1992	1993-1995	1996-1998	1999-2002	2003-2005
En emploi	71,7	72,4	72,9	74,5	74,7
Chômeur	3,8	4,8	5,2	4,5	4,8
Inactif	24,6	22,9	21,9	21,1	20,5

Lecture : en moyenne sur la période 2003-2005, 74,7 % des conjoints de non-salariés ont un emploi, 4,8 % sont au chômage et 20,5 % sont inactifs.

Champ : les conjoints de non-salariés non agricoles.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1990 à 2005.

de la catégorie socioprofessionnelle du non-salarié du ménage : il est le plus élevé si le conjoint exerce une profession de la santé et du travail social, et le plus faible dans le cas des chefs d'entreprise de dix salariés ou plus.

Par ailleurs, lorsque le conjoint du non-salarié est actif, il est de plus en plus fréquemment salarié. Sur 1990-1992, 55 % des conjoints actifs étaient salariés, ils sont 67 % à l'être sur 2003-2005. Le salariat du conjoint joue probablement un rôle d'assurance en permettant la stabilisation des revenus d'activité du ménage ou le maintien d'un minimum de revenus en cas de faillite. En effet, les revenus des non-salariés sont plus dépendants de la conjoncture ; l'activité salariée du conjoint permettrait donc de lisser les ressources financières du ménage. Assurance des revenus du couple, cette activité salariée aiderait aussi à la survie et à la longévité de l'entreprise [12].

Toutefois, les secteurs d'activité de la personne non salariée et de son conjoint ne sont pas plus différents en 2005 qu'en 1990, de même que leurs catégories socioprofessionnelles². Un dixième des conjoints actifs (hors aides familiaux) ont la même catégorie socioprofessionnelle que leur époux ou épouse (tous deux sont par exemple commerçants, ou exercent une profession libérale), et les deux tiers (hors aides familiaux) travaillent dans le même secteur d'activité [6].

Sept non-salariés sur dix travaillent dans le tertiaire

Le secteur tertiaire est le secteur d'activité privilégié des non-salariés non agricoles : plus de sept non-salariés sur dix y travaillent. Entre 10 et 15 % travaillent dans la construction et à peu près autant dans l'industrie. Ces proportions sont stables au cours des quinze dernières années (*figure 10*).

De façon plus détaillée, les secteurs d'activité dans lesquels les non-salariés sont le plus présents, indépendamment de la période considérée, sont : le commerce-réparation, la construction, ainsi que les services aux particuliers ou aux entreprises, et l'éducation, la santé et l'action sociale. Ces trois derniers secteurs ont néanmoins un poids croissant au cours du temps, au contraire des deux premiers. L'augmentation la plus forte concerne les services aux entreprises dont la part passe de 8 % sur 1990-1992 à un peu plus de 12 % sur 2003-2005. L'externalisation de certaines des activités des grandes entreprises a entraîné la création de sociétés de services aux entreprises et serait en grande partie à l'origine de cette hausse. Ce mouvement d'externalisation concerne d'abord les entreprises du secteur industriel, si bien que l'industrie crée ainsi des emplois dans les services et qu'une partie du non-salariat des services reste dépendant de la sphère industrielle.

2. La catégorie socioprofessionnelle désignée ici est celle à deux chiffres (en 34 postes pour les actifs).

10 – Les cinq secteurs d'activité les plus représentés parmi les non-salariés non agricoles

En %

	1990-1992	1993-1995	1996-1998	1999-2002	2003-2005
Construction	16,3	14,9	15,2	15,0	16,3
Commerce et réparations	26,0	25,6	24,7	23,0	23,2
Services aux entreprises	8,3	10,5	11,0	12,3	12,2
Services aux particuliers	14,7	16,2	15,8	16,7	16,6
Éducation, santé et action sociale	15,2	13,7	14,5	14,0	14,6

Lecture : en moyenne sur la période 1990-1992, 16,3 % des non-salariés non agricoles travaillent dans le secteur de la construction.

Champ : les non-salariés hors agriculteurs et aides familiaux.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1990 à 2005.

Plus de neuf non-salariés sur dix ont des entreprises de moins de dix salariés. De 1990 à 2002, la moitié n'emploie en fait aucun salarié, un quart en emploie un ou deux, et les 15 % restants en emploient de trois à neuf [20].

Quant à l'ancienneté des non-salariés dans leur entreprise, elle n'est pas équivalente à l'ancienneté de l'entreprise elle-même, car ce ne sont pas forcément les dirigeants actuels qui l'ont créée. De ce fait, l'entreprise peut être plus ancienne que ne l'est le dirigeant. Mais l'enquête Emploi annuelle ne permet pas de faire la distinction entre les deux notions. Plus de six non-salariés sur dix sont dans leur entreprise depuis au moins cinq ans et cette proportion oscille entre 62 % et 67 % sur les quinze dernières années. Un quart des non-salariés sont dans leur entreprise depuis moins de cinq ans mais depuis plus d'un an. Enfin, environ 8 % des non-salariés le sont depuis moins d'un an. Les cinq premières années de vie sont décisives pour l'entreprise. C'est une étape importante à franchir. La moitié des entreprises créées ou reprises ont disparu au bout de cinq ans [14]. Un artisan sur deux et deux indépendants sur trois ne dépassent pas ce cap [12] : besoins de trésorerie, défaut de paiement des créanciers, difficultés d'obtention de crédits bancaires, baisse conjoncturelle de la demande... sont quelques-uns des obstacles qu'ils ont à franchir [17].

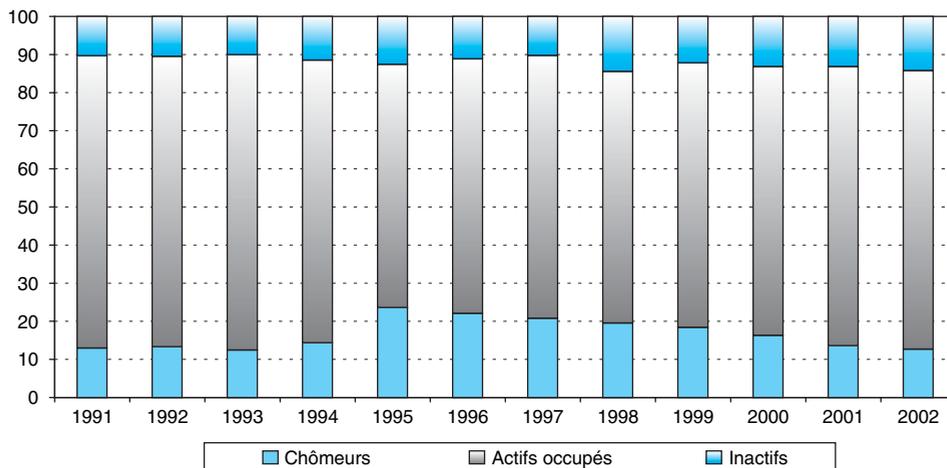
Devenir non-salarié : trois fois plus de chances pour un chômeur que pour un travailleur

Qui sont les personnes qui deviennent non-salariées non agricoles ? Quel était leur statut professionnel antérieur ? Salarié, chômeur, inactif ? Quels diplômes possèdent-elles ?

Sur la période 1991-2002, l'enquête Emploi annuelle permet d'étudier la situation professionnelle un an auparavant des personnes qui sont non salariées non agricoles (*encadré 2*). L'immense majorité des non-salariés à une date donnée l'était aussi un an auparavant. Parmi ceux qui le sont devenus, trois cas sont possibles : ils pouvaient soit avoir un emploi sans être non salariés, soit être au chômage, soit encore être inactifs. En 2002, 73 % des personnes qui deviennent non-salariés travaillaient l'année précédente, 13 % étaient chômeurs et 14 %, inactifs. Une étude année par année montre que la proportion de non-salariés auparavant chômeurs fluctue au cours des quinze dernières années (*figure 11*). Elle a très fortement augmenté de 1994 à 1995, passant alors de 14 % à 24 %. Elle est ensuite restée à un niveau élevé (au-dessus de 20 %) pour diminuer progressivement à partir de 1998. En 2002, elle atteint son niveau de 1991, à savoir 13 %. Cette rupture en 1995 coïncide avec des modifications des dispositions de l'Accre (aide

11 – Situation professionnelle un an auparavant des personnes qui sont devenues non-salariées non agricoles

En %



Champ : les personnes qui sont devenues non-salariées (hors agriculteurs et aides familiaux).

Source : Insee, enquêtes Emploi 1990 à 2002.

aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise). En 1994, les conditions d'éligibilité à cette aide ont été assouplies : les chômeurs de longue durée, ainsi que les titulaires du revenu minimum d'insertion (RMI) peuvent alors avoir accès au même financement que les autres demandeurs d'emploi ; le système s'ouvre aussi aux chômeurs non indemnisés. Par ailleurs, il peut aussi y avoir une composante cyclique à ces évolutions. Par exemple, le taux de chômage a augmenté de 1991 à 1994 et le contexte économique défavorable a pu alors inciter des chômeurs à s'installer à leur compte, contribuant ainsi à l'augmentation de la proportion de non-salariés auparavant chômeurs.

Une fois devenus non-salariés non agricoles, en 2002, les anciens inactifs se tournent principalement vers le commerce (44 %) et l'artisanat (22 %). Les anciens chômeurs font de même : 39 % deviennent commerçants, 36 % artisans. Les personnes qui travaillaient un an auparavant, certes deviennent commerçants (29 %) ou artisans (38 %), mais elles deviennent aussi plus fréquemment chefs d'entreprise (10 %) ou exercent une profession libérale (11 %).

Quels sont plus généralement les déterminants de l'entrée dans le non-salariat ? Être non-salarié et devenir non-salarié sont deux phénomènes différents : être non-salarié suppose qu'on soit devenu non-salarié mais aussi qu'on le soit resté. L'analyse suivante complète donc celle précédemment menée sur les personnes qui sont non salariées : grâce à un modèle économétrique, on estime le lien entre la probabilité de devenir non salarié non agricole et différentes caractéristiques des personnes (le sexe, le diplôme, la situation professionnelle un an auparavant, l'âge, le statut professionnel du père, mais aussi le nombre d'enfants en bas âge et la présence d'un autre actif dans le ménage). À sexe, âge, situation professionnelle antérieure et statut du père identiques, un très diplômé a environ 3 fois plus de chances relatives de devenir non-salarié qu'un faiblement diplômé, et 2,2 fois plus de chances qu'un titulaire d'un BEP ou d'un CAP (figure 12). Il a aussi 1,8 fois plus de chances qu'un titulaire d'un baccalauréat technologique ou équivalent.

Les diplômes professionnels au sens des diplômes de métiers ne sont donc pas les plus favorables en terme d'installation à son compte.

Contrairement à ce que l'on a constaté dans l'analyse des déterminants du non-salariat, les plus âgés ne sont pas ceux qui ont le plus de chances de devenir non-salariés. En effet, les « rapports de chances » (*encadré 3*) sont sensiblement identiques, en faveur toutefois des personnes âgées de 30 à 49 ans. Ainsi, jeunes et plus âgés ont une probabilité proche de devenir non-salariés, mais pas de le rester. D'après une étude récente [14], « les nouveaux entrepreneurs de 30 à 40 ans réussissent 1,5 fois mieux que ceux de moins de 30 ans ». Les plus âgés sont donc plus nombreux parmi les personnes qui sont non salariées, bien qu'ils ne le soient pas parmi celles qui le deviennent.

12 – Probabilité de devenir non-salarié non agricole (modèle qualitatif)

		Coefficient	Odds ratio
Sexe	Constante	- 4,20	
	Homme	référence	
	Femme	- 0,66	0,5
Diplôme	BEPC, CEP ou sans diplôme	- 0,47	0,6
	CAP, BEP	- 0,17	0,8
	Baccalauréat professionnel ou technologique	référence	
	Baccalauréat général	0,23	1,3
	Bac + 2 et équivalent	0,23	1,3
	Plus que bac + 2	0,60	1,8
Tranche d'âges	De 15 à 29 ans	- 0,49	0,6
	De 30 à 39 ans	référence	
	De 40 à 49 ans	- 0,01	1,0
	50 ans ou plus	- 0,38	0,7
Statut du père	Père non salarié	0,46	1,6
	Père salarié	référence	
Année	1991	référence	
	1992	- 0,02	1,0
	1993	- 0,21	0,8
	1994	- 0,15	0,9
	1995	- 0,03	1,0
	1996	- 0,28	0,8
	1997	- 0,19	0,8
	1998	- 0,25	0,8
	1999	- 0,24	0,8
	2000	- 0,12	0,9
	2001	- 0,22	0,8
2002	- 0,19	0,8	
Situation professionnelle un an auparavant	Actif occupé qui n'est pas non-salarié	référence	
	Chômeur	1,09	3,0
	Inactif	- 1,04	0,4
Présence d'un autre actif dans le ménage	Oui	référence	
	Non	- 0,25	0,8
Présence d'enfants de moins de trois ans dans le ménage	Oui	référence	
	Non	- 0,16	0,9

Lecture : les résultats présentés sont issus d'un modèle qualitatif qui mesure le lien entre les différentes caractéristiques des personnes (le sexe, l'âge, le diplôme, etc.) et la probabilité de devenir non-salarié d'une année sur l'autre. Plus le coefficient est élevé et plus la probabilité qu'une personne ayant la caractéristique considérée devienne non-salariée d'une année sur l'autre est élevée, toutes ses autres caractéristiques étant égales à la situation de référence (notée « référence » pour chaque caractéristique : il s'agit ici d'un homme, en 1991, âgé de 30 à 39 ans, titulaire d'un baccalauréat professionnel et dont le père était salarié). Ainsi, une femme a 0,5 fois moins de « chances » (*encadré 3*) qu'un homme de devenir non-salariée, toutes ses autres caractéristiques étant égales à la situation de référence (colonne « odds ratio »). Les coefficients sont tous significatifs au seuil de 5 %.

Champ : les personnes qui n'étaient pas non-salariées non agricoles un an auparavant.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1990 à 2002.

En revanche, la situation professionnelle antérieure est très fortement corrélée au devenir de la personne. À sexe, âge, diplôme et statut du père identiques, un chômeur l'année précédente a 3 fois plus de chances de devenir non-salarié qu'un travailleur, il a même 8 fois plus de chances de le devenir qu'un inactif. Les chances de mobilité sont très différentes entre un inactif et un chômeur. Cela corrobore le fait que le non-salariat serait aussi vu comme une alternative au chômage [7, 8]. En période de chômage soutenu et durable, les chômeurs se réfugierait dans le non-salariat. Ce type d'installation à son compte a de fait été encouragé par des dispositifs nationaux d'aide à l'installation comme l'Accre, ou, plus récemment, la loi du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique visant à faciliter l'accès à la création d'entreprise. □

Bibliographie

- [1] ACOSS (2006), « Les travailleurs indépendants en 2003 », *Acoss Stat*, à paraître.
- [2] ANDRÉ V. (1995), « L'emploi non salarié dans les principaux pays européens de 1983 à 1994 », *Premières synthèses*, Dares, n° 166, octobre.
- [3] ARRONDEL L., MASSON A., VERGER D. (2004), « Mesurer les préférences individuelles à l'égard du risque », *Économie et statistique*, Insee, n° 374-375.
- [4] ARUM A., MÜLLER W. eds (2004), « The reemergence of Self-Employment : a comparative study of self-employment dynamics and social inequality », Princeton and Oxford, Princeton University Press.
- [5] BILLAUT A., BREUIL-GENIER P., COLLET M., SICART D. (2006), « Les évolutions démographiques des professions de santé », in *Données sociales – La société française*, Collection Références, Insee, édition 2006, mai.
- [6] BREUIL-GENIER P., SICART D. (2005), « La situation professionnelle des conjoints de médecins », *Études et résultats*, Drees, n° 430, septembre.
- [7] CHARPAIL C. (1995), « L'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises en 1994 », *Premières synthèses*, Dares, n° 106, août.
- [8] DANIEL C. (2005), « 2004, un bon millésime pour la création d'entreprise aidée », *Premières synthèses*, Dares, n° 51.3, décembre.
- [9] DARES (2004), « Familles professionnelles, vingt ans de métiers – Portraits statistiques 1982-2002 », *Les Dossiers de la Dares*, n° 2, octobre.
- [10] DCASPL (2003), « Les entreprises du petit commerce en France entre 1993 et 2003 », en ligne sur www.pme.gouv.fr.
- [11] DUPAYS S. (2006), « En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué », in *Données sociales – La société française*, Collection Références, Insee, édition 2006, mai.
- [12] ESTRADE M.-A., MISSÈGUE N. (2000), « Se mettre à son compte et rester indépendant », *Économie et statistique*, Insee, n° 337-338.

- [13] FABRE V. (2005), « La hausse des créations d'entreprises se poursuit en 2004 », *Insee première*, n° 1002, janvier.
- [14] FABRE V., KERJOSSE R. (2006), « Nouvelles entreprises, cinq ans après : l'expérience du créateur prime sur le diplôme », *Insee première*, n° 1064, janvier.
- [15] GOUX D. (2003), « Une histoire de l'enquête Emploi », *Économie et statistique*, Insee, n° 362.
- [16] INSEE (2006), « Les revenus d'activité des indépendants », *Collection Références*, édition 2006.
- [17] LAULHÉ P. (1988), « Se mettre à son compte : des installations plus nombreuses, mais plus fragiles », *Économie et statistique*, Insee, n° 209.
- [18] LOHMANN H., LUBER S., MÜLLER W. (1999), « Who is self-employed in France, the United-Kingdom and West Germany ? Patterns of male non-agricultural self-employment ? », *Arbeitspapiere–Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung* Nr 11.
- [19] MARCHAND O. (1998), « Salarier et non-salarier dans une perspective historique », *Économie et statistique*, Insee, n° 319-320.
- [20] PRIoux G. (2003), « Près d'un indépendant sur deux emplois des salariés », *Acosse Stat*, n° 07, juin.
- [21] RATTIN S. (1996), « L'agriculture n'est plus un état mais une profession », *Insee première*, n° 420, janvier.
-

Annexe

Regroupement des diplômes

De 1990 à 2002, les diplômes sont regroupés de la façon suivante :

Très peu ou pas diplômé : CEP, BEPC, ou aucun diplôme.

BEP, CAP : BEP, CAP avec ou sans BEPC.

Baccalauréat professionnel ou équivalent : BEI, BEA, BEC, brevet professionnel, baccalauréat technologique ou baccalauréat professionnel.

Baccalauréat général : baccalauréat général avec ou sans diplôme technique secondaire.

Bac + 2 : 1^{er} cycle universitaire, BTS, DUT, paramédical ou social avec ou sans baccalauréat général.

Très diplômé : Grande école, diplôme d'ingénieur, 2^e ou 3^e cycle universitaire.

De 2003 à 2005, ils le sont ainsi :

Très peu ou pas diplômé : CEP, BEPC, ou aucun diplôme.

BEP, CAP : BEP, CAP.

Baccalauréat professionnel ou équivalent : baccalauréat technologique ou professionnel, brevet de technicien ou professionnel.

Baccalauréat général : baccalauréat général.

Bac + 2 : 1^{er} cycle universitaire, BTS, DUT, paramédical ou social (bac + 2), ou autre diplôme de niveau bac + 2.

Très diplômé : 3^e cycle universitaire, écoles niveau licence et au-delà, licence, maîtrise.

Précisions méthodologiques

Repérage des conjoints des non-salariés

Par convention, un ménage non salarié est ici un ménage dans lequel l'un des conjoints (homme ou femme) est non salarié.

Les conjoints des non-salariés peuvent être repérés dans l'enquête Emploi seulement si le non-salarié en question est la personne de référence du ménage ou le conjoint de la personne de référence du ménage. Cela conduit à écarter de l'analyse des ménages non salariés 3 % des effectifs non salariés non agricoles.

Les personnes entrant dans le non-salariat

L'enquête Emploi en continu n'est pas utilisée dans l'analyse des personnes qui deviennent non-salariées car ses modalités d'interrogation sont mal adaptées à la mesure du concept étudié de « situation professionnelle un an auparavant ». Il était naturel dans l'enquête Emploi annuelle de considérer l'activité de l'enquêté à l'interrogation précédente. Mais dans l'enquête Emploi en continu, les interrogations sont trimestrielles et l'activité un an auparavant n'est donc pas fournie par l'enquête précédente. Cette information est tout de même disponible mais elle est plus souvent manquante que dans l'enquête annuelle. Disposer de l'information à une date donnée et un an auparavant signifie que la personne a répondu à la première ou à la deuxième interrogation mais aussi à la cinquième ou à la sixième.

Quelques précisions sur les professions libérales

Le terme de profession libérale désigne des professions dont l'exercice est strictement réglementé, comportant le plus souvent l'exigence de diplômes, ainsi que le respect de règles déontologiques, impliquant fréquemment la présence d'une organisation ordinaire (médecins, pharmaciens, avocats, notaires, experts-comptables, architectes...). Par extension, la catégorie inclut différentes professions juridiques ou techniques moins strictement réglementées mais satisfaisant aux mêmes conditions de diplômes.

